



## ***SAS Domaine de Riva-Bella***

Linguizetta  
20270 Aléria

**Tél** : 04.95.38.81.10

**Port** : 06.09.87.55.87

**SIRET** : 43493005300013

**Email** : [marieclaire.gaddoni@gmail.com](mailto:marieclaire.gaddoni@gmail.com)

La plage du domaine de Riva-Bella subit une érosion due à la digue de l'embouchure de l'étang de Diane.

La gérante de la SAS Domaine de Riva-Bella souhaite trouver une solution d'aménagement nécessaire à la sauvegarde des constructions, de la plage et de l'écosystème de l'étang de Terrazoni.

Le maintien de la plage est urgent et vital à la sauvegarde de l'activité économique et préservation de la biodiversité implantée sur cette zone naturelle remarquable.

## I. Site d'étude

La zone d'étude se situe sur la façade orientale de la Corse, au Sud du département de la Haute-Corse (2B). Le projet est localisé sur la plage mitoyenne avec le domaine de Riva-Bella, au droit de l'étang de Terrazona.

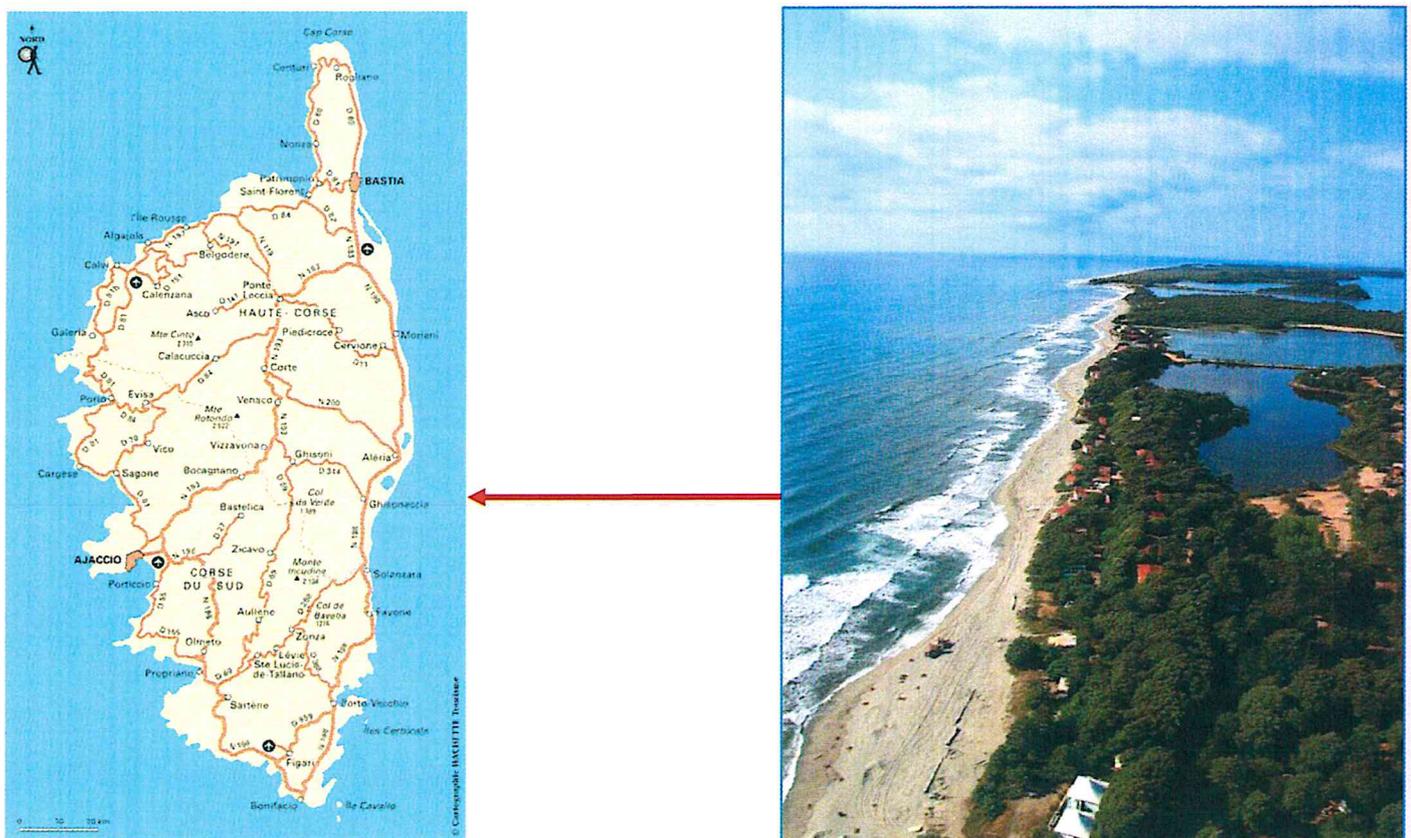


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

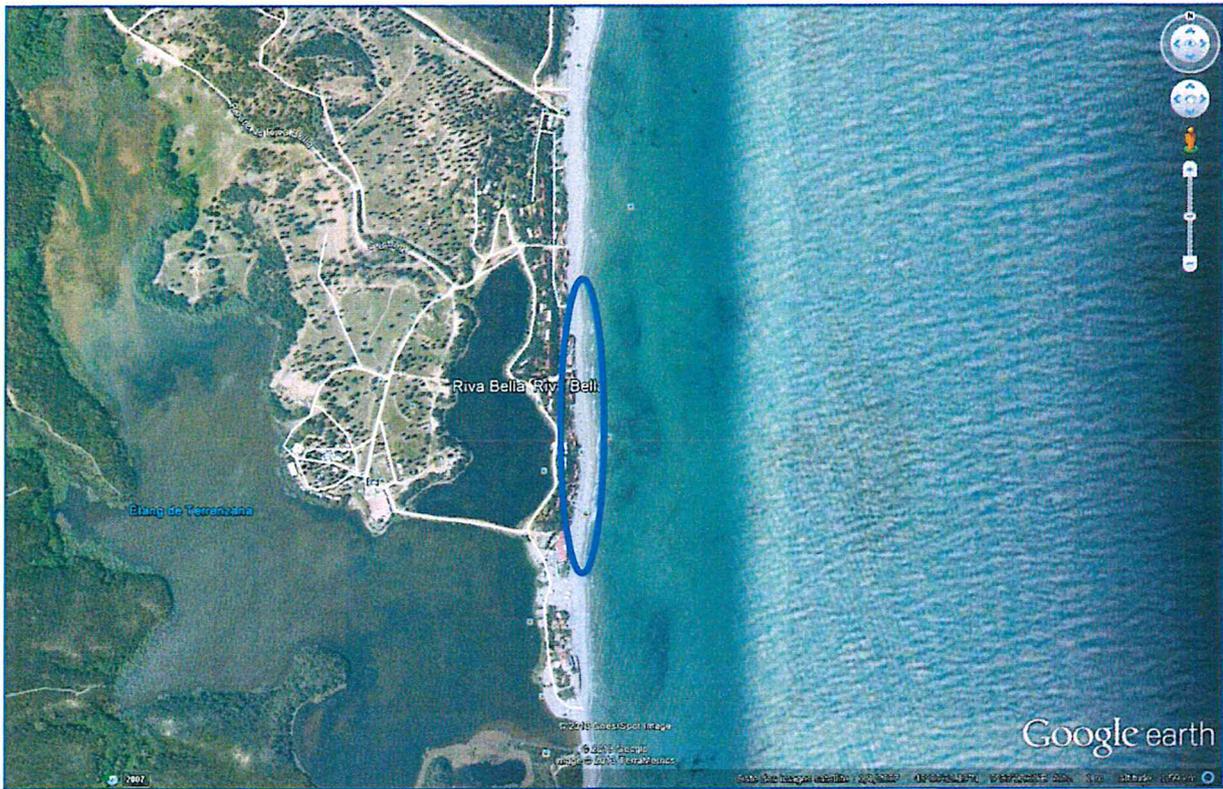


Figure 2 : Emprise de travaux

## II. Contexte de la demande d'autorisation de travaux d'urgence

Sur une portion du littoral d'environ 900 m, les propriétaires demandent l'autorisation d'exécuter les travaux d'urgence suite au phénomène d'érosion très rapide du secteur indiqué sur les images :

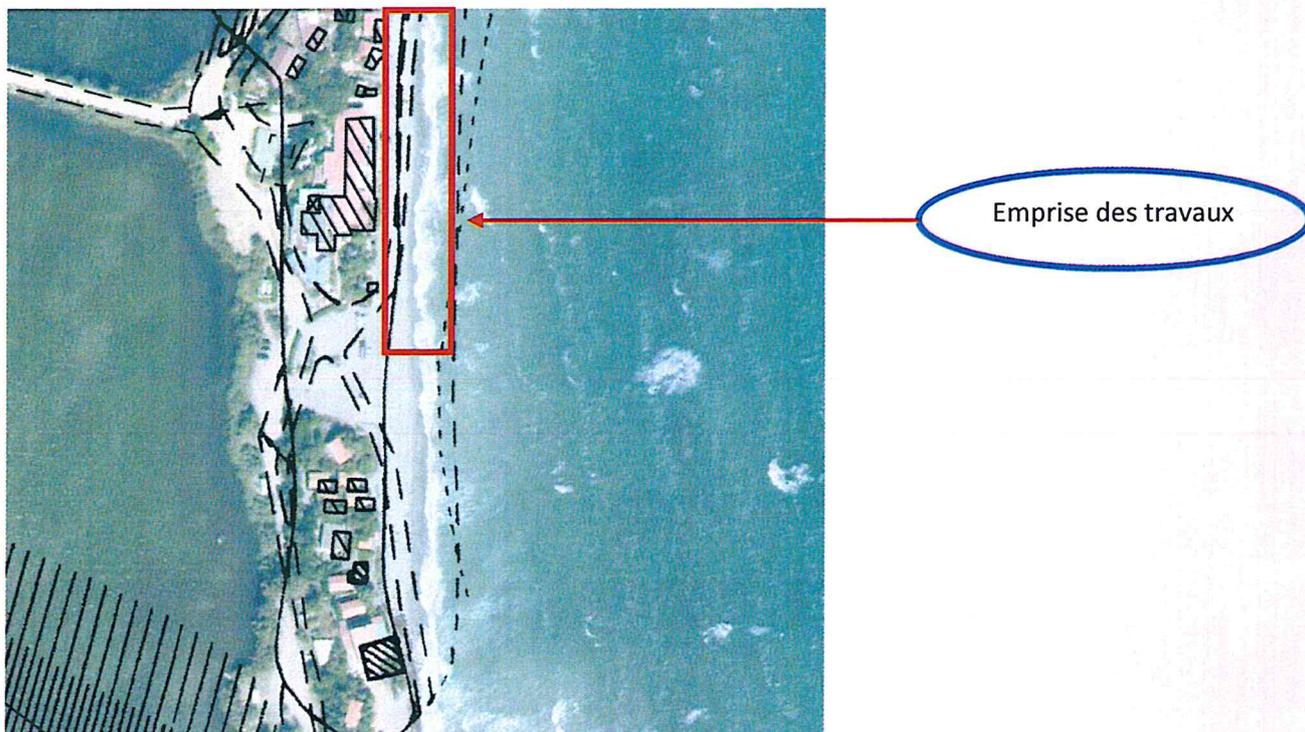


Figure 3 : Plan photo aérienne et plan cadastre (Geoportail)

## III. Objectifs des travaux envisagés

Ces travaux viseront plusieurs objectifs, notamment :

- ✓ Protéger les constructions propriétés du domaine de Riva-Bella,
- ✓ Maintenir la sécurité d'une activité économique de l'entreprise,
- ✓ Préserver la biodiversité et la continuité écologique de la zone, le projet respecte cette zone naturelle d'intérêt écologique.

## IV. Caractéristiques détaillées des travaux

### 1) Description des travaux

La SAS Domaine de Riva Bella réalisera des travaux sur un linéaire de 800 mètres pour une superficie maximale de 5600 m<sup>2</sup>.

- Le phasage est le suivant :
- ✓ Réparation des bigbags endommagés,
- ✓ Dépose des enrochements effondrés,
- ✓ Confortement des dunes avec les blocs d'enrochement déposés,
- ✓ Couverture des enrochements en sable pour sécuriser l'accès à la plage.

### 2) Planning des travaux

Les travaux se dérouleront sur une durée de 7 jours ouvrés.

Les heures d'intervention seront inscrites dans un créneau horaire allant de 07 h 30 à 16 h 30.

Les travaux seront confiés à l'entreprise S.N.T. PETRONI, la surveillance du chantier sera assurée par Pierre-Louis Moretti en qualité d'ingénieur travaux.

### 3) Conditions techniques et précautions liées à la sécurité et la salubrité publiques :

Ces véhicules accéderont et évolueront sur le site conformément aux indications reportées sur le plan annexé.

Ces opérations s'effectueront depuis la route nationale n°198 jusqu'à la plage située devant le parking du camping.

La SAS Domaine de Riva Bella prendra les mesures de protection nécessaires pour assurer la sécurité du public aux abords du chantier. Elle devra, notamment, impérativement :

- Veiller à mettre en place l'ensemble de la signalisation (sécurisation de la zone par un balisage adapté ;
- Avertir les piétons de la présence, de la circulation et du stationnement des véhicules terrestres à moteur) ;

- Réglementer l'accès aux zones de chantier durant la période des travaux et interdire l'accès au public ;
- Restreindre la circulation des engins de chantier à la zone d'intervention localisée dans le plan annexé. La trajectoire et le nombre de passages des engins devront être limités au strict nécessaire. La vitesse de circulation ne pourra pas être supérieure à 15 km / h ;
- Veiller à ce que les véhicules utilisés soient dans un état de fonctionnement conforme à la réglementation en vigueur afin d'éviter notamment toute pollution par hydrocarbures sur le domaine public ;
- Veiller au respect de l'environnement particulièrement en limitant l'atteinte aux espaces dunaires en haut d'estran ;
- Enlever les véhicules, visés à l'article 3, du domaine public maritime naturel en dehors des périodes travaillées ;
- Avertir la Direction départementale des territoires et de la mer de la Haute-Corse (Délégation à la mer et au littoral / Unité de gestion du domaine public maritime) du début des travaux afin de pouvoir s'assurer, si nécessaire,

Un suivi météorologique précis et quotidien déterminera la faisabilité des travaux programmés le jour. En cas d'intempéries annoncés, les ouvrages non liaisonnés seront retirés.

Un suivi de chantier complet permettra de consigner les éléments suivants :

- Fiche d'événement (chronogramme d'événement) ;
- Rapport de gestion d'événement (arbre causes-conséquences).

Des mesures seront prises afin de limiter l'impact sur l'environnement :

- Bruit
- Hydrocarbures

Aucuns produits susceptibles de porter atteinte à l'écosystème aquatique ne sera stocker sur site (carburant, fluide hydraulique, huile moteur...), aucun stockage ne se fera sur le site des travaux.

#### 4) *Engins dédiés aux travaux*

Les engins utilisés seront les suivants :

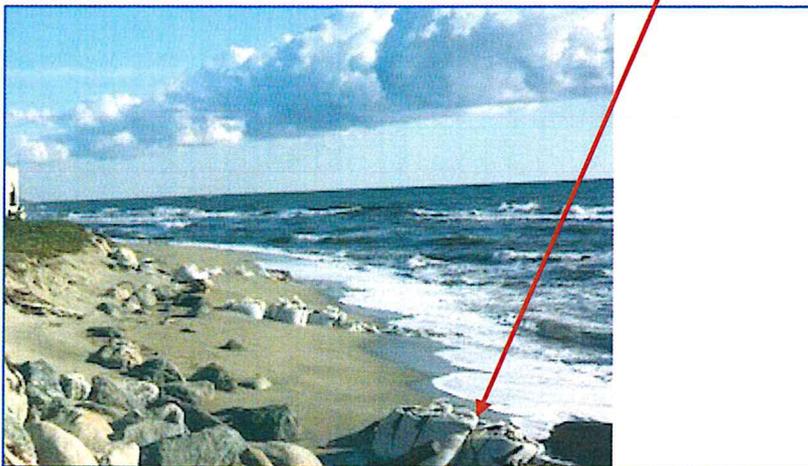
- Une pelle hydraulique de 40t type CAT 336 E,
- Une mini-pelle CAT 305 E,
- Un tractopelle CAT 444,

## V. ANNEXE 1 : PLAN DE CIRCULATION

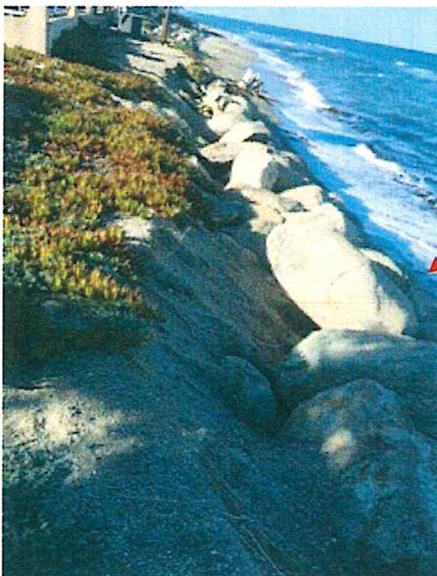
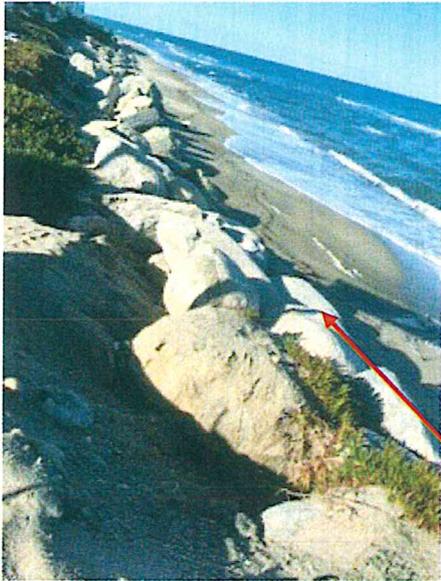


## VI. ANNEXE 3 : BIGBAG A REPARER

*Bigbag endommagés par la mer qui sont à réparer.*



## VII. ANNEXE 4 : ENROCHEMENTS EFONDRES



***Enrochements effondrés à  
repositionner pour accéder à la  
plage***